

SAINT-BEAUZIRE
Conseil municipal du 2 septembre 2011

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le 2 septembre deux mil onze à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 26 août 2011 adressée par Monsieur CORGER Hervé, Maire.

Présents ASTIER Raymond, BOISSAT Paul, CHARCOT Catherine, CHAUVE Pierre, CHERASSE Yvette, CORGER Hervé, DEBAIN Christiane, DUPUIS Alain, FAYARD Monique, FOURNIER Michel, GIRAUDET Thierry, JEAN Brigitte, MIZOULE Jacqueline, RASTOIX Pascale,

Pouvoirs : M. BOILE Antoine à M. CHAUVE Pierre
Mme BERNARD Sylvie à Mme DEBAIN Christiane
M. CHAPEY Gérard à M. DUPUIS Alain

Excusés : M. PEREZ Pierre, Mme MITON Sophie

Secrétaires de séance : Mme CHARCOT Catherine
Mme DEBAIN Christiane

Arrivée de monsieur Alain DUPUIS à 20h20.

Monsieur le Maire propose de rajouter 5 délibérations à l'ordre du jour :

- Encaissement chèque : sinistre
- Rapport annuel délégataire : assainissement
- Magnus : passage Biposte comptabilité
- Ouverture crédits (vol mairie)
- Sortie patrimoine
- Autorisation signature convention transports scolaire

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

Choix cabinet d'architectes : Etude aménagement bâtiment rue du Couvent

Choix cabinet mission contrôle : projet école

Virements de crédits

Autorisation signature Maire : contrats CUI et renouvellement

Travaux toiture locaux municipaux : inscription en section d'investissement

Modification régie : service périscolaire et transport

Espace culturel : vente livres

Rapport annuel : arrosage Asa Limagne Noire

Infos sur les commissions

Questions diverses

ENCAISSEMENT CHEQUE : sinistre

L'assurance Groupama vient de procéder à l'indemnisation du sinistre concernant l'accident survenu le 22 juillet 2011 avec le véhicule Caddy de la commune.

Le montant de l'indemnisation s'élève à 161.88 €

Il conviendrait :

- d'encaisser le chèque d'indemnisation,
- d'inscrire la somme, en recette de fonctionnement au compte 7788 « indemnités sinistre »

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

RAPPORT ANNUEL DELEGATAIRE : assainissement

La société Lyonnaise des Eaux nous a transmis le rapport annuel de délégation du service d'assainissement pour l'exercice 2010.

Après présentation du rapport aux élus, Monsieur le Maire propose son approbation.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

MAGNUS : passage Biposte comptabilité

Le secrétariat a besoin de faire évoluer son matériel de gestion de comptabilité (passage de monoposte à biposte pour le logiciel comptabilité).

La société MAGNUS nous a fait parvenir un devis qui s'élève à 1572.00 € HT soit 1880.11 € TTC.

Il conviendrait d'effectuer :

Un vote supplémentaire de 1880.11 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 prélèvement sur recettes de fonctionnement

Dépenses : 205(098)) mairie

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

OUVERTURE CREDITS (vol mairie)

Suite au vol en mairie en date du 30 juin 2011, il conviendrait d'effectuer les ouvertures de crédits suivantes :

Investissement

<u>Recettes</u> :	compte 7788	1 766.00 €	
<u>Dépenses</u> :	compte 2183/098	984.00 €	Ordinateur portable
	Compte 2183/098	478.00 €	Vidéo projecteur
	Compte 2188/090	304.00 €	Appareil photos

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

SORTIE PATRIMOINE

. En date du 30 juin 2011, un cambriolage a eu lieu en mairie de Saint-Beauzire. Des biens ont été volés. Il convient de sortir du patrimoine :

- 1 ordinateur portable
- 1 appareil photos
- 1 vidéo projecteur.

. Il convient également de sortir du patrimoine un ensemble de matériel municipal réformé listé ci-dessous :

SAINT-BEAUZIRE conseil municipal du 2 septembre 2011

- 1 scarificateur / aérateur de la marque RYAN de 1m10 de longueur,
- 1 épandeur à sable sur roues de 3m de longueur,

- 1 bac de ramassage de la marque KUBOTA,
- 1 épandeur à sel / engrais de la marque KUBOTA,
- 4 roues usagées pour tracteur John DEERE,
- 1 traçeuse de terrain.

Monsieur le Maire propose que ce matériel soit vendu ou éliminé en fonction de l'état d'utilisation.

Pour ce faire, il convient d'autoriser le Maire à effectuer cette vente ou à éliminer ce matériel.

Les produits de la vente du matériel seront inscrits au compte n° 778 du budget municipal.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION TRANSPORTS SCOLAIRE

Monsieur le Maire expose que le transport scolaire des enfants résidant à Saint-Beauzire est régi par le système du « Passe-Vert » proposé par l'Association Départementale des Transports Routiers de Voyageurs.

Considérant que la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat a la compétence « transports scolaires », une convention a été prise en date du 21 juillet 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou ses adjoints à signer cette convention.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

CHOIX CABINET D'ARCHITECTES : Etude aménagement bâtiment rue du Couvent.

La municipalité a décidé de faire réaliser une étude d'aménagement du bâtiment récemment acquis sur la parcelle AC 39 rue du couvent.

Une consultation auprès de trois cabinets d'architectes a été réalisée.

Monsieur le maire propose de retenir la proposition du cabinet Estier / Lechuga, pour la somme de 4000€ Ht soit 4784 € TTC.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Madame Mizoule propose qu'un groupe de réflexion pluriel (personnel concerné, élus, techniciens, membres des associations) soit composé afin de réfléchir au projet et aux propositions.

CHOIX CABINET MISSION CONTROLE : projet école

Dans le cadre du projet de travaux de l'école publique, il convient de prévoir que soient réalisées les missions L, LE, PS, P1, Sei, Ph, Th, Hand et Brd.

Une consultation auprès des sociétés compétentes a été réalisée.

Monsieur le maire propose de retenir la proposition de la société APAVE, pour la somme de 5 500€ Ht soit 6578 € TTC.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Une présentation du projet sera faite aux enseignants et personnels le mardi 6 septembre 2011 à 18 heures.

VIREMENTS DE CREDITS

Pour répondre aux besoins de l'école publique, la collectivité a fait l'acquisition de tables d'activités, bacs, couverture.

Cette somme n'ayant pas été prévue en investissement, il conviendrait d'effectuer :

- un virement de crédits qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 6067 « fournitures scolaires » d'un montant de 984.00 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.

- un vote supplémentaire de 984.00 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 prélèvement sur recettes de fonctionnement

Dépenses : 2184(099)) Ecole

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Du faite que les deux armoires frigorifiques du restaurant scolaire soient tombées en panne et ne soient pas réparables, il convient donc de les remplacer.

La commission propose de retenir la société BONNET pour un montant de 5810.00 € TTC.

Il conviendrait d'effectuer :

- un virement de crédits qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 61522 d'un montant de 5810.00 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.

- un vote supplémentaire de 5810.00 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 prélèvement sur recettes de fonctionnement

Dépenses : 2188(107)) restaurant scolaire

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

AUTORISATION SIGNATURE MAIRE : contrats CUI et renouvellement

La municipalité a régulièrement besoin de personnel en contrats aidés nécessitant la signature du Maire.

Afin de pouvoir répondre de manière plus pertinente à ces besoins, il convient de donner l'autorisation à Monsieur le Maire de signer les nouveaux contrats ainsi que les renouvellements.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

TRAVAUX TOITURE LOCAUX MUNICIPAUX : inscription en section d'investissement

L'étanchéité du toit terrasse du Club de l'Amitié et du Relais d'Assistants Maternelles a été entièrement refaite. L'ancienne étanchéité a été enlevée et remplacée, de plus une isolation technique polystyrène a été mise en place.

Ces travaux peuvent être considérés comme la réalisation de toiture terrasse neuve de ces bâtiments.

Il conviendrait d'effectuer :

- Un virement de crédits qui consiste à diminuer ceux inscrits sur l'article 61522 d'un montant de 9303.00 € et d'augmenter d'autant ceux inscrits sur l'article 023 prélèvement pour dépenses d'investissement.

- Un vote supplémentaire de 9303.00 € sur la section d'investissement.

Recettes : article 021 prélèvement sur recettes de fonctionnement

Dépenses : 2135(092) bâtiments divers

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

MODIFICATION REGIES : service périscolaire et transport

Transport

Du faite que les transports scolaires sont de la compétence de la Communauté de communes Limagne d'Ennezat, il convient de clôturer la régie de transport créée le 1er janvier 2005.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

Service périscolaire

Du faite d'une nouvelle réorganisation de la gestion financière des services périscolaires de la commune, il convient d'extraire de la régie (créée en date du 3 décembre 1993)

- La cantine
- L'étude surveillée/garderie

La facturation sera faite par le trésor public.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

ESPACE CULTUREL : vente livres

Monsieur le Maire expose :

- Attendu que l'Espace culturel a procédé à la réforme de certains ouvrages, prenant en compte leur vétusté et leur état matériel,

Il convient :

- d'autoriser la vente lors de la fête de l'oignon du 18 septembre des ouvrages (environ 120 livres) issus de ce désherbage du fonds documentaire.
- De fixer les prix des livres à 0.20 €, 0.50 € et 1 € en fonction de la nature de l'ouvrage concerné
- De récupérer l'argent de cette vente et de l'affecter à la ligne budgétaire de l'Espace Culturel pour racheter de nouveaux ouvrages.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

RAPPORT ANNUEL : arrosage Asa Limagne Noire.

Le 22 juin 2011, le comité de suivi de l'association a tenu sa réunion annuelle.

Lors de cette réunion est examiné le bilan qualitatif de la campagne d'irrigation 2010.

Les résultats bactériologiques sont corrects.

Pour 2011 la campagne d'épandage des eaux résiduaires de la sucrerie a commencé le 1er avril et s'est terminé le 6 mai. 251288 M3 ont été épandu. La phase d'irrigation a débuté le 9 mai.

Cette année nous avons reçu moins de plaintes que certaines années parce que l'épandage a commencé tôt et a duré peu de temps dû à un printemps chaud et sec. Quelques nuisances ont été signalées sur Gerzat et Lussat.

Les irrigants ont toujours la consigne de ne pas épandre le week-end et d'adapter les épandages en fonction des vents.

L'assemblée a passé en revue l'arrêté du ministère de la santé et des sports, du 2 août 2010 relatif à l'utilisation d'eaux issues du traitement d'épuration des eaux résiduaires urbaines pour l'irrigation de cultures ou espace verts.

Ce nouveau programme de surveillance sera mis en place à partir de 2012.

Cependant, la recherche des Escherichia coli en sortie des lagunes de la sucrerie Boudon et au point d'usage est ajoutée au programme de surveillance dès la prochaine analyse.

Infos sur les commissions

Commission voirie : Monsieur Paul Boissat expose,

La hausse du temps de travail d'un emploi aidé est à l'étude afin de répondre à l'ensemble des tâches à réaliser. Pendant l'été, différents travaux dans les bâtiments communaux ont été menés. Le parking devant la Mairie a été refait, les entrées Rue des moines et les trottoirs aux « bleuets » également.

Aménagement du bourg : afin d'avoir une enveloppe budgétaire globale, différents travaux vont être décalés sur 2012.

Commission agriculture et environnement : Monsieur Raymond Astier expose,

l'élagage des haies le long des chemins suivi du broyage est en cours d'exécution afin de faciliter la circulation du matériel agricole. Le fossé qui sert d'égout au nord de Tarnat a été débroussaillé et curé.

Commission école : Monsieur Thierry Giraudet expose,

pendant les vacances d'été des travaux ont été faits dans le restaurant scolaire, les frigidaires ont été changés. Dans la cour de l'école le toboggan a été « rafraîchi », différents aménagements intérieurs à la Maternelle ont été revus. Les travaux d'entretien régulier ont également été réalisés.

Comme dans d'autres communes, la gestion des services périscolaires a été revue. A compter du 1^{er} octobre, un système de pré-inscription au mois est mis en place pour le restaurant scolaire, la garderie et l'étude. La communication ne transite plus par l'école mais se fait directement des familles à la Mairie. Une information est distribuée dans les deux écoles. Un contrat aidé (CUI) est embauché par la Mairie. La journée portes ouvertes du restaurant scolaire est fixée le Jeudi 13 Octobre de 16H30 à 19H.

Commission administration générale : Madame Pascale Rastoix expose,

Le nouvel aménagement de la salle du conseil est en cours. Un nouveau mobilier a été commandé.

Madame Rastoix explique la nouvelle procédure des procès verbaux des conseils municipaux.

Un rendez-vous avec France Télécom a été pris afin d'envisager la refonte informatique du secrétariat de Mairie.

Commission «culture» : Madame Jacqueline MIZOULE expose,

Une réunion de la commission culture et des bénévoles de l'espace culturel a eu lieu le 24 août.

Plusieurs initiatives sont programmées dont :

- Conférence et exposition de Françoise Fernandez « Marianne, les visages de la République » le Mardi 20 septembre à 20 h Ennezat (Espace culturel) La semaine précédente, intervention de Françoise Fernandez pour les classes de CM1/CM2 : 2 animations le 12 septembre (9H30 - 10h30 et 10h30-11h30) (Ecole Publique) et une le 13 septembre (9H30-10H30)(Ecole Privée)- déroulement en Mairie.

- exposition Conseil général : scindée en deux parties et mise en place dès le 9 septembre dans la salle du CM jusqu'au 16 septembre
L'atelier informatique animé par M. Guy Favardin rencontre beaucoup de succès avec une bonne participation des 15 personnes inscrites – organisé en 2 sessions – La salle multimédia de l'Espace culturel est trop petite d'où une demande d'utilisation de la salle des associations à la rentrée (le 05/09) après extension de la wifi
- conférence avec Christian BOUCHARDY naturaliste dans le cadre de la fête du livre le samedi 12 novembre sur la faune et la flore, ainsi qu'une autre exposition du CG « Il était une fois les livres »
Les animations de l'espace « heure du conte » « bébés lecteurs » reprennent et plusieurs propositions d'animation sont en cours.
Il a été également discuté de la possibilité de refaire la fête du jeu qui est demandée par de nombreuses personnes (à voir pour fin avril, début mai car elle avait connu un succès en 2009).

Des décisions ont été prises pour certaines animations :

- « Mercred'île m'était conté (à l'EC) » pour accueillir les enfants du centre de loisirs. Les dates sont calées (14/09, 19/10, 16/11, 14/12) à 10H30. 2 groupes viendront en mini-bus de St-Laure.
- Idée d'une animation pour les vacances de la Toussaint sur le thème : Contes et légendes
- (date non fixée), animation qui sera proposée pour les enfants de St-Beauzire et les enfants du centre de loisirs. Réservation des ouvrages à la BDP. Constitution des ateliers avec lecture et jeux...
- spectacle de fin d'année : "Loup ou pas loup?" conte musical : dates possibles : mardi 6 ou 13 décembre ou vendredi 9 décembre (spectacle vers 17H).
- proposition d'un spectacle africain (2H) dans l'EC avec des musiciens pour tout public (de 18H30 à 20H30).

Commission sports : Madame Yvette Chérasse expose, jeudi 22 Septembre à 19 h se tiendra la réunion de réservation et d'utilisation de la salle des fêtes.

Questions diverses

Communication des dates des élections présidentielles : Dimanche 22 Avril 2012 – Dimanche 6 Mai 2012
Enquête privée vente terrain latéral au « hasard » en cours.
ZPH : redémarrage du travail avec modification du PLU
Projet micro-crèche : dossier en cours
Transfert des hameaux de Saint-Beauzire : en cours
Transfert du lotissement « les coquelicots » : sera mis à l'étude
Le SBA transmet son rapport 2010 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets

Dates à retenir :

6 Septembre : réunion de présentation du projet d'agrandissement de l'école
8 Septembre : réunion riverains Route de Riom, aménagements voirie, 19H
13 Septembre / 27 Septembre : bureau municipal
18 Septembre : fête de l'oignon

14 Octobre : Conseil municipal (autres dates programmées : 18
Novembre / 16 Décembre)

La séance est levée à 22 H 40